

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 03/06/2024
Reçu en préfecture le 03/06/2024
Publié le
ID : 038-213801004-20240528-DEL_20240528_06-DE



Séance du 28 mai 2024

L'an deux mil vingt quatre et le vingt-huit mai à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Philippe DALBON, Marie-Claude CERANA, Pierre BARUZZI, Stéphanie MENGOLLI, Karim DALIBEY, Amina GHAFIR, Jérôme LOOSDREGT, Véronique DUMINI, Florence FAIS, Michel SALVI, Audrey BUISSON, Christel METAY, Gérard MARTINEZ, Martine PUGLISI, Anne LAURENT, Sébastien PLISSON

Ont donné procuration : Mme Audrey MARRON à M. Pierre BARUZZI

Excusé : M. Thierry GALIFOT

Secrétaire de séance : M. Jérôme LOOSDREGT

Nombre de conseillers municipaux en exercice	Date de la convocation	Date d'affichage de la convocation	Date d'affichage des délibérations
20	Vendredi 24 mai 2024	Jeudi 23 mai 2024	Lundi 3 juin 2024

6- Evolution des grilles tarifaires du service restaurant scolaire à domicile

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n°DEL_20230530_04 en date du 30 mai 2023 relative à la modification des tarifs des services périscolaires,

Vu l'avis favorable de la commission des services périscolaires en date 2 mai 2024,

Considérant l'adhésion au service PayFip,

Considérant la suppression des différentes régies et la réorganisation des modalités de facturation notamment la dissociation entre le tarif du temps de garde et celui de la prestation repas,

Il est nécessaire de faire évoluer les grilles tarifaires comme présenté ci-dessous :

Restaurant scolaire à Domicile									
Tarifs pour un repas									
	Quotient familial	0-310	311-460	461-590	591-730	731-880	881-1170	1171-1440	1441 et +
Habitants Du Cheylas	Tarif repas	1,68 €	1,83 €	1,98 €	2,14 €	2,29 €	2,44 €	2,59 €	2,74 €
	Tarif garde pause méridienne	1,69 €	1,84 €	1,99 €	2,14 €	2,29 €	2,44 €	2,59 €	2,75 €
	Tarif total	3,37 €	3,67 €	3,97 €	4,28 €	4,58 €	4,88 €	5,18 €	5,49 €
	½ tarif *	1,69 €	1,84 €	1,99 €	2,14 €	2,29 €	2,44 €	2,59 €	2,75 €
	Quotient familial	0-310	311-460	461-590	591-730	731-880	881-1170	1171-1440	1441 et +
Familles extérieures (tarif habitants x 1,5)	Tarif repas	2,53 €	2,75 €	2,98 €	3,21 €	3,43 €	3,66 €	3,88 €	4,12 €
	Tarif garde pause méridienne	2,53 €	2,76 €	2,98 €	3,21 €	3,44 €	3,66 €	3,89 €	4,12 €
	Tarif Total	5,06 €	5,51 €	5,96 €	6,42 €	6,87 €	7,32 €	7,77 €	8,24 €
	½ tarif *	2,53 €	2,76 €	2,98 €	3,21 €	3,44 €	3,66 €	3,89 €	4,12 €

* Le 1/2 tarif s'applique aux enfants souffrant d'une allergie pour lesquels un PAI a été établi, Seul le tarif de garde est appliqué.

Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,

- ADOPTE l'évolution des grilles tarifaires du service restaurant scolaire à domicile.

Décision : Adoptée à l'unanimité

